



▲
Félix DE BELLOY
Président de l'Îlot
▼

Je tiens à vous adresser un remerciement appuyé. Le contexte économique actuel est très inquiétant. Non seulement, il accroît la précarité mais il pèse aussi sur le budget des ménages et peut limiter l'élan de générosité nécessaire pour répondre aux nouveaux besoins. Une générosité, par ailleurs, fortement sollicitée en faveur de l'Ukraine. Pourtant, vous le savez, la force du don est d'initier et de faire grandir des projets d'avenir. Par exemple, en soutenant nos dispositifs de retour à une activité économique, comme nos nouveaux chantiers d'insertion, vous permettez à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une place active au sein de notre société. Ces personnes participent à leur tour à l'activité et à la richesse de notre pays. C'est pourquoi je tenais à vous adresser à nouveau ma plus profonde gratitude : votre fidélité nous permet chaque jour d'offrir une seconde chance à des personnes en très grande difficulté, ayant pour la plupart d'entre elles connu la prison.

> SOMMAIRE

Agr'Îlot et l'Agence web de l'Îlot : deux nouveaux tremplins vers la réinsertion professionnelle	P.2
Portrait d'Alex, participant à la promotion 2022 de l'AQI 93	P.3
Aux Augustins, la coupe de la confiance	P.3
Prélèvement automatique : donnez encore plus de force à votre don	P.4
Témoignage	P.4

SE RÉINSÉRER PAR L'EMPLOI

Depuis plus de 30 ans, l'Îlot développe des dispositifs de réinsertion par l'activité économique pour permettre aux personnes sortant de prison ou encore sous main de justice, de retrouver une vie normale.



Accéder à un logement autonome, recréer des liens sociaux ou familiaux, retrouver une place au sein de la société et surtout éviter la récidive... pour l'Îlot, **l'emploi est un pilier majeur de la réinsertion des personnes ayant connu la prison**. A fortiori, quand moins de 30% des personnes n'ont pas exercé une activité rémunérée durant leur détention, ce qui s'apparente alors à une véritable rupture d'avec le fonctionnement de la société. C'est pourquoi, l'Îlot évalue les savoirs de base (lecture, écriture, mathématiques, utilisation des outils numériques, etc.) de chaque bénéficiaire pour lui proposer une remise à niveau personnalisée, indispensable pour trouver un emploi. Sur le plan professionnel, l'Îlot offre plusieurs dispositifs adaptés aux besoins des personnes,

selon leurs compétences et aspirations. Nos chantiers d'insertion, permettent d'apprendre en travaillant, grâce au compagnonnage prodigué par un encadrant technique spécialisé. Quant à nos chantiers Qualification-Insertion, ils délivrent un diplôme d'agent de restauration collective. Enfin, nos dispositifs de préparation à l'entrée ou au retour sur le marché du travail permettent à chacun de nos bénéficiaires d'élaborer leur futur projet professionnel tout en étant soutenu. Et cela fonctionne!

L'emploi est un pilier majeur de la réinsertion des personnes ayant connu la prison.

En 2021, **108 personnes ont été accompagnées dans nos chantiers et nos AQI : 35% de celles qui en sont sorties ont trouvé un travail** quand Pôle Emploi annonce un taux de retour à l'emploi de 6.5% au niveau national.

AGR'ÎLOT ET L'AGENCE WEB DE L'ÎLOT : DEUX NOUVEAUX TREMPLINS VERS LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

Depuis plus de 30 ans, l'Îlot accompagne vers l'emploi des personnes ayant connu la prison pour les éloigner de la récidive. En 2022, deux nouveaux chantiers d'insertion viennent compléter nos dispositifs d'insertion par l'activité économique.

Le retour à l'emploi est majeur pour consolider la réinsertion et éviter le risque de récidive. Cette conviction encourage l'Îlot à accroître toujours plus ses capacités d'accompagnement, dans et hors les murs, des personnes condamnées. Une stratégie d'autant plus nécessaire, qu'il y a peu de projets d'accompagnement vers l'emploi pour les 90 000 personnes par an qui sortent de détention. Pourtant, les résultats sont là : **en 2021, le taux de réussite dans nos Ateliers Qualification-Insertion (AQI) d'agent de restauration collective (formation diplômante) a été de 94%, et 35% des 108 personnes que nous avons accompagnées** au travers de nos dispositifs d'insertion professionnelle ont retrouvé un emploi.

Forte de ces résultats, **notre association a entrepris de diversifier son offre avec l'ouverture de deux nouveaux ateliers chantiers d'insertion (ACI)**. Lancé en mai dernier, Agr'Îlot, le premier ACI de l'Îlot dans le secteur agricole, a bénéficié du soutien d'une fondation familiale active dans les Hauts-de-France. Trois jours par semaine, une équipe de 10 salariés en insertion assure la plantation d'endives, dans une exploitation proche de Péronne (Somme). Leur travail consiste à tailler les endives avant leur mise en chambre chaude, dite de « forçage », pour les faire pousser. Contrairement à beaucoup d'emplois agricoles saisonniers, cette culture nécessite un personnel 9 mois sur 12. Nous sommes par ailleurs à la recherche d'autres opportunités agricoles dans la Somme, à développer dès 2023. L'objectif étant d'accompagner par l'emploi un nombre croissant de nos bénéficiaires. Intégrer ces métiers de la terre, indispensables au quotidien de leurs concitoyens, les aidera aussi à retrouver l'estime de soi.

« Le soir, après le travail à l'endiverie, je suis fatigué, mais c'est une bonne fatigue, pas celle de la rue. Je sais ce que j'ai à faire et ça se passe bien. Avec cette nouvelle activité, j'espère reprendre ma route, tranquille, avec un logement et des projets. »

Monsieur D. salarié en insertion de l'Îlot.

Plus récemment, en juillet, l'Îlot a inauguré une agence web, créée en partenariat avec l'association CodePhenix. D'ici la fin d'année, 8 salariés en contrat d'insertion de 8 mois renouvelable se formeront aux métiers de développeur web, qui a pour rôle de définir et de construire le fonctionnement d'un site Internet, et d'intégrateur, qui consiste à monter les pages d'un site avec ses éléments (textes, images, etc.). À l'horizon 2024, nous souhaitons que 14 personnes, à 70% ayant connu la prison ou étant encore sous main de justice, intègrent ce nouveau chantier d'insertion qui répond à une vraie demande : le secteur du numérique connaît une forte croissance ces dernières années et les besoins en développeurs ne sont pas couverts. 130 000 postes sont disponibles en France !



Notre partenariat avec CodePhenix repose notamment sur la capacité reconnue de cette association à former à ces métiers des personnes incarcérées. **Ainsi, nous pourrions leur offrir une continuité entre leur formation en prison et l'intégration dans notre agence web.** Grâce à leur expérience en détention, elles pourront également aider les autres salariés en insertion, personnes bénéficiaires du RSA ou issues des quartiers prioritaires et toutes, éloignées de l'emploi. Nos deux nouveaux parcours d'insertion par l'activité économique sont, bien sûr, adossés à un accompagnement personnalisé, sanitaire et social, mené par notre équipe.

Vous aussi, vous estimez que le travail est un puissant vecteur d'intégration ? Alors faites un don à l'Îlot et ensemble, construisons une société plus responsable et plus sûre.

PORTRAIT

« JE VEUX ME FOCALISER SUR LE FUTUR » ALEX, PARTICIPANT À LA PROMOTION 2022 DE L'AQI 93



En février dernier, Alex, 32 ans, a rejoint la promotion 93 de l'Atelier Qualification-Insertion de l'Îlot pour se former aux métiers de la restauration collective.

Il n'a pas attendu d'être sorti de prison. Dès qu'il a entendu parler de la formation d'agent de restauration collective dispensée par l'Atelier Qualification-Insertion de l'Îlot, Alex a demandé et obtenu un aménagement de peine sous forme de détention à domicile sous surveillance électronique (bracelet électronique). « *Ma peine s'est terminée mais j'ai continué ma formation à l'Îlot, car je veux me focaliser sur le futur. La vie carcérale, enfermé dans 9m2... ce n'était pas la première fois que j'allais en prison, j'en avais marre. J'en ai fini avec ce passage-là de ma vie.* » Alex, qui avait entrepris un CAP en restauration collective avant son incarcération, voit aujourd'hui l'avenir sous un nouveau jour, plus positif.

« *Maintenant, j'ai une situation de salarié au sein de l'AQI de l'Îlot. Même si ce n'est pas un CDI, j'ai une activité, un emploi du temps qui fait que je ne peux pas faire n'importe quoi. Là, je me dis que si tout se passe bien, je peux avoir un diplôme et travailler en tant qu'agent de restauration collective.* » Cette confiance retrouvée, Alex la doit à son envie d'avancer et à l'encadrement de la formation de l'Îlot. « *Je me sens indispensable, j'ai une certaine fierté de moi-même, de travailler. Avoir une chance comme ça après être sorti de prison, ce n'est pas tous les jours.* »



Avoir une chance comme ça après être sorti de prison, ce n'est pas tous les jours.

« *Je ne suis libre que depuis 3 mois et là, je me retrouve déjà à être en société, à dire « bonjour », « que voulez-vous ? », à être cordial. Ça change beaucoup de choses. C'est un nouveau départ.* »

VIVRE À L'ÎLOT

AUX AUGUSTINS, LA COUPE DE LA CONFIANCE

Tous les deux mois depuis octobre 2021, dix élèves en formation coiffure au lycée professionnel de l'Acheuléen, taillent barbes et cheveux des résidents des Augustins. Un partenariat pour que chacun prenne confiance.



« *Je travaille dans une repasserie et il faut que je sois nickel pour accueillir les clients* » explique Mickaël, résident des Augustins. Depuis octobre 2021, tous les deux mois, une dizaine d'élèves de 2^e année de CAP et de 1^e année de BAC pro coiffure propose des coupes aux résidents du CHRS. « *Ce dispositif contribue à redonner l'estime de soi à nos résidents* » confie Dolorès Vernède, éducatrice aux Augustins.

En effet, après des vies compliquées et des situations encore très délicates, les personnes accueillies à l'Îlot doivent construire une autre image d'elles-mêmes.

Pour s'encourager dans l'élaboration de leur projet, mais aussi pour faire « bonne figure » lors d'un entretien professionnel, elles ont besoin de se réinventer. Et cela passe aussi... par les cheveux. De même, pour les apprentis du lycée professionnel de l'Acheuléen, l'objectif est de prendre confiance et de mettre en pratique leurs connaissances, notamment sur des modèles masculins, trop peu nombreux. « *J'étais stressée au début, mais maintenant, j'adore* » confie Chloé, une des élèves.

S'ENGAGER
AVEC L'ÎLOT

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE : DONNEZ ENCORE PLUS DE FORCE À VOTRE DON

Depuis le début de l'année 2022, nous sommes heureux d'avoir accueilli plus de 120 nouveaux donateurs en prélèvement automatique. Leur choix d'être prélevé chaque mois d'une somme qu'ils souhaitent nous voir utiliser en faveur d'une cause peu médiatisée et entourée de nombreux préjugés, représente pour nous une force décisive.

En effet, leur don régulier nous permet de mieux prévoir, de planifier nos actions et leur donne ainsi plus de force. **Nous remercions infiniment ces nouveaux donateurs réguliers d'avoir rejoint notre grande chaîne de solidarité.**

Bien sûr, chaque don, « ponctuel » ou « régulier », est important. C'est toute sa communauté de généreux donateurs qui permet à l'Îlot d'accueillir des personnes très vulnérables dans ses centres d'hébergement d'Amiens et d'Île-de-France. C'est bien grâce à ses dons, que nos travailleurs sociaux les accompagnent dans leurs démarches de santé, administratives et sociales. Sa générosité nous permet enfin de faire du retour à l'emploi l'atout majeur d'une réinsertion durable. Dans un contexte compliqué, où la précarité augmente alors même que la générosité est rendue plus difficile du fait des inquiétudes vis-à-vis de l'avenir, **la solidarité dont font preuve nos donateurs nous permet de lutter contre le risque de récurrence et de construire une société plus responsable et plus sûre.**

Pour pérenniser nos projets, nous permettre d'en inventer et d'en développer de nouveaux, nous avons plus que jamais besoin de faire grandir notre communauté de donateurs réguliers. **Le prélèvement automatique est le moyen le plus efficace de donner une seconde chance aux personnes sortant de prison,** en finançant des actions qui ont un impact direct et concret sur leur avenir professionnel et leur accès au logement.

Rejoignez nos donateurs réguliers pour aider les personnes ayant connu la prison à se réinsérer durablement. Nous avons besoin de votre soutien !

TÉMOIGNAGE



Justin,
volontaire en service civique
à l'Îlot

« En première année de Sciences politiques, je me suis engagé à travailler sur la problématique de la réinsertion. J'ai un véritable intérêt pour le public justice. Être volontaire en service civique, c'est une façon d'éprouver mon engagement citoyen, d'aller sur le terrain à la rencontre des publics liés à la problématique de la réinsertion. C'est une problématique pour les personnes détenues mais c'est également un problème de politique publique.

À l'Îlot, j'ai organisé des ateliers numériques : apprendre le traitement de texte, rédiger un mail, accompagner la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation.

Cela fait partie de l'évaluation et de l'acquisition des savoirs de base données par l'Îlot. C'est gratifiant de prendre en charge un groupe, de voir les gens évoluer, changer pour prendre la bonne direction. Cela permet aussi d'avoir une réflexion plus pragmatique sur les défaillances du système, de gagner en réalisme et en tolérance sur nos propres attentes. »

UN DON, UNE ACTION

60 €

=

Permet de fournir un repas, midi et soir pendant une semaine dans notre établissement d'urgence la Passerelle.

15 €/MOIS
PENDANT 1AN

=

Contribue à former une personne pendant une semaine aux métiers du web dans notre agence.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu (IR), votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% dans la limite de 1 000€. Au-delà et dans la limite de 20% de votre revenu imposable, la réduction est de 66%.
Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), votre don ouvre droit à une réduction de votre IFI de 75% dans la limite de 50 000€.



➤ Découvrez toute notre actualité sur notre site : www.ilot.asso.fr

➤ Devenez bénévole en nous contactant : benevoles@ilot.asso.fr

➤ Rejoignez-nous sur :

